



Commune de Bouy

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 05 octobre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 septembre 2020 et réuni le 05 octobre 2020, a pris les décisions suivantes, à l'unanimité des membres présents :

Monsieur LEMPEREUR Francis a été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

*** Commission des finances :**

Délibérations pour :

- Changement d'appellation de la commission des finances et cimetière,
- Nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la commission « graffitis » de Châlons-agglo,
- Décision modificative au budget annexe « énergie photovoltaïque » pour le paiement de la facture de maintenance à venir,
- Approbation du compte rendu de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) pour les attributions de compensation définitives pour 2020,
- Décision modificative au budget général 2020 pour les paiements des cotisations au Centre de Gestion pour l'année 2019, à savoir 1 550 euros

*** Commission scolaire/périscolaire :**

Délibérations pour :

- Le versement d'une subvention de 69.90 euros à la coopérative scolaire « les copains du petit prince » pour rembourser le matériel acheté par la Directrice de l'école,
- L'achat de deux ordinateurs portables pour l'école pour la somme de 1041 euros TTC,

*** Commission des travaux :**

Délibérations pour :

- La pose de trois lampadaires à LED rue de la Gare après le passage à niveau par l'entreprise LANTENOIS pour un montant de 6618 euros TTC
- Les travaux sur la traverse RD 994 par l'entreprise COLAS pour la somme de 38 803.16 euros TTC et l'entreprise T1 marquage pour la somme de 6 339.60 euros TTC
- Le changement des garde-corps pont du moulin et salle des fêtes par l'entreprise VACHEZ pour un montant de 11088 euros TTC.